



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

timbres

Question écrite n° 49536

Texte de la question

Mme Valérie Boyer interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'éventualité d'un retrait de la vente des actuels timbres postaux à l'effigie de la « Marianne de la jeunesse », dessinée par Olivier Ciappa sous les traits d'une militante du mouvement Femen, et choisie par François Hollande pour la durée de son quinquennat. Face aux messages de haine et d'intolérance portés par Femen, comment accepter alors que les valeurs de la République française soient incarnées par une allégorie qui véhiculerait l'intolérance, la provocation et l'appel à la violence ? Les propos de cette militante en réaction au choix du timbre constituent une preuve supplémentaire de l'état d'esprit de cette femme, aux antipodes de la cause féministe qu'elle dessert totalement : « Désormais, tous les homophobes, extrémistes, fascistes devront lécher mon cul pour envoyer une lettre ». La semaine dernière, la Poste a refusé un timbre dédié au tableau de Courbet « L'Origine du monde » jugeant que l'oeuvre pourrait « heurter la sensibilité des enfants ». En gardant plus longtemps nos timbres postaux à l'effigie de la leader de Femen, c'est la sensibilité de nombreux Français qui se trouve heurtée. À l'issue de son voyage au Vatican, François Hollande a rappelé que « la France défend partout la liberté religieuse par rapport à tous les actes antireligieux qui peuvent être commis. Ça vaut pour toutes les religions, nous avons la même détermination contre tous les actes, sans distinction ». Pourtant, les actes de profanation de l'église de la Madeleine à la veille de Noël perpétrés par le mouvement Femen se sont produits dans l'indifférence générale. Une activiste, déguisée en vierge Marie, a ainsi symboliquement avorté du fœtus de Jésus afin de faire "annuler Noël". De même, l'appel au terrorisme version Femen sur leur compte twitter à l'occasion du Nouvel an n'a suscité que peu d'émotion au sein de la classe politique. Elle l'a interpellé le 31 décembre 2013 pour avoir des réponses quant aux modes de financement du mouvement Femen suite aux rumeurs concernant des aides et subventions publiques qui leur seraient octroyées notamment par la mairie de Paris. La réponse à cette question est attendue par un grand nombre d'observateurs, journalistes et citoyens. En retirant de la vente le timbre-poste actuel, le Gouvernement apaiserait les tensions, permettrait au débat de s'affranchir des provocations stériles et porterait un message pacificateur destiné à tous les croyants et à tous les Français qui se sentent méprisés. Elle souhaiterait par conséquent savoir si le Gouvernement fera le choix de se délester d'un timbre postal qui, malgré sa petite taille, reste un grand symbole.

Texte de la réponse

Pour la création de ce timbre dont le visuel est reproduit sur les timbres de la lettre prioritaire, de la lettre verte et de la lettre en ligne, un concours d'artistes a été organisé par La Poste du 11 décembre 2012 au 11 janvier 2013. Les artistes appelés à concourir ont présenté leurs projets à l'appui d'une note d'intention développant leurs partis pris créatifs. Les différents projets présentés ont ensuite fait l'objet d'une consultation auprès de 30 classes de lycéens, représentant les 30 académies. A l'issue de cette consultation, qui s'est terminée le 2 mars 2013 et qui a porté sur l'appréciation des critères artistiques des projets et des notes d'intention produites par les auteurs, 3 projets finalistes ont été soumis à l'appréciation du Président de la République. Depuis le début de la Vème République, la figure qui illustre le timbre d'usage courant soit « la Marianne », est choisie par chaque Président de la République nouvellement élu afin de lui permettre de traduire les valeurs sous lesquelles il place

son mandat. Ainsi, le Président de la République a choisi le thème de la jeunesse pour illustrer le nouveau timbre Marianne, ce thème étant l'une des priorités de son quinquennat.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49536

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 mai 2014

Question publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1220

Réponse publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5868